

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



Paris, le

27 OCT. 2014

Monsieur le Président,

Par votre courrier du 14 octobre dernier, vous m'avez fait part de vos préoccupations concernant le projet de facturation directe des prestations hospitalières à l'assurance maladie, dit projet « FIDES ». Vous soulignez les craintes des établissements quant à la complexité de ce mode de facturation et son coût de gestion.

Vous savez l'importance que j'attache à la simplification des réglementations et des procédures administratives. Je suis très sensible également aux nombreuses contraintes et exigences auxquelles font face les hôpitaux, dont l'attention est avant tout mobilisée sur la qualité du service rendu aux patients et l'adaptation de leurs organisations au progrès technique et à la recherche d'efficacité.

Le projet « FIDES » vise à fiabiliser les facturations des prestations des hôpitaux à l'assurance maladie et à renforcer la transparence sur leurs coûts tant vis-à-vis des financeurs que vis-à-vis des patients. Symétriquement, il devrait aussi permettre aux établissements de compléter leurs outils de suivi de gestion et de comptabilité.

Si le déploiement de ce projet est engagé pour les actes et consultations externes des hôpitaux, une expérimentation préalable est prévue avant décision de son éventuelle généralisation aux séjours hospitaliers. Cette décision sera prise par la ministre chargée de la santé, en liaison étroite avec votre fédération, sur la base des enseignements qui seront tirés de cette expérimentation.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de votre fédération et de tous ses membres au service de la santé de la population et de l'effort de maîtrise de nos dépenses publiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François HOLLANDE

Monsieur Frédéric VALLETOUX
Président de la Fédération Hospitalière de France
1 bis, Rue Cabanis
75993 PARIS CEDEX